

# LIGNE NOUVELLE MONTPELLIER PERPIGNAN

COMMISSION CONSULTATIVE DES ÉLUS  
DU TERRITOIRE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES  
DU 3 NOVEMBRE 2020

## COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES



# Présentation de la réunion

---

## **Commission consultative des élus du territoire des Pyrénées-Orientales, organisée en visio-conférence Teams**

Intervenants présents :

- Étienne STOSKOPF, Préfet des Pyrénées-Orientales
- Jean-Luc GIBELIN, Vice-Président en charge des Mobilités et infrastructures transports
- Pierre-Yves GUIHÉNEUF, Garant de la concertation publique – CNDP
- Stéphane LUBRANO, SNCF Réseau, Directeur de mission LNMP
- Nicolas Aladern, SNCF Réseau, Directeur adjoint LNMP, Responsable des études
- Bruno Beauchet, SNCF Réseau, Responsable des études socio-économiques
- Sylvie Martin, SNCF Réseau, Responsable des opérations foncières
- Anne-Lise Gibbe, SNCF Réseau, Responsable de la concertation
- Elena Binet, Egis, AMO environnement

Durée : 14h00 à 15h15

Animation : Alain Dessagne, Institutions & Projets

Nombre total de participants : 35

### **Organismes présents :**

- Préfecture des Pyrénées-Orientales
- Sénat
- Assemblée Nationale
- Conseil Régional Occitanie
- Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
- Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)
- Communauté de communes Corbière Salanque Méditerranée
- Communauté urbaine de Perpignan Méditerranée Métropole
- Mairie de Baixas
- Mairie d'Espira-de-l'Agly
- Mairie de Saint-Estève
- Mairie de Toulouges
- Mairie du Soler

## **Introduction et prise de parole des intervenants**

---

### **Alain DESSAGNE, animateur**

présente le déroulé de la commission et les règles à suivre pour prendre la parole.

**Étienne STOSKOPF, Préfet des Pyrénées-Orientales**

se félicite de l'organisation de cette réunion avec les élus. Il souligne son importance dans un contexte où l'État est soucieux d'imprimer une accélération au projet.

**Jean-Luc GIBELIN, Vice-Président de la Région Occitanie en charge des Mobilités et infrastructures transports**

remercie l'ensemble des participants et confirme l'engagement de la Région dans le projet.

**Pierre-Yves GUIHÉNEUF, Garant de la concertation publique – CNDP**

présente le rôle de la CNDP et des garants de la concertation (cf diaporama de présentation de la réunion en téléchargement sur le site du projet).

**Stéphane LUBRANO, Directeur de mission LNMP**

présente le projet de Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan (cf diaporama de présentation de la réunion en téléchargement sur le site du projet).

## **Temps d'échanges avec les participants**

**Laurence GAYTE, députée des Pyrénées-Orientales**

Estime que le calendrier actuel ne tient pas compte de l'urgence à réaliser la ligne nouvelle. Elle déplore que des études de vulnérabilité de la ligne n'aient pas déjà eu lieu, compte tenu des aléas climatiques menaçant la ligne actuelle.

**Stéphane LUBRANO, Directeur de mission LNMP**

Rappelle que c'est la LOM, promulguée en décembre 2019, et non pas SNCF Réseau, qui acte le phasage du projet en 2 étapes. Il précise que la LOM acte des échéances d'engagement des travaux « au plus tard » en 2029 pour la phase 1 et 2039 pour la phase 2, n'excluant donc pas la possibilité d'une accélération dont la demande pourrait être portée par les acteurs du territoire. Il assure que SNCF Réseau est bien au fait de la vulnérabilité de la ligne actuelle mais qu'une étude de vulnérabilité du doublet de ligne (ligne classique + LNMP) sur l'ensemble du linéaire est quelque chose d'innovant, en l'absence de méthodologie existante à cette échelle. Néanmoins, il indique que les secteurs présentant des vulnérabilités particulières, les passages des cours d'eau notamment, sont étudiés très finement avec des contraintes très importantes.

**Nicolas ALADERN, Directeur adjoint LNMP**

Précise que des études hydrauliques spécifiques sur les grands cours d'eau, avec modélisations 2D ont été réalisées. Ainsi, le dimensionnement des ouvrages est réalisé sur la base de crues centennales, et leur non mise en charge vérifiée pour une crue millénaire. Il ajoute que l'étude de vulnérabilité vérifiera l'évolution des paramètres de ces crues sur le très long terme.

**Laurence GAYTE, députée des Pyrénées-Orientales**

S'étonne que ces études n'aient pas été accélérées pour éviter les coupures de trafic et avancer la réalisation de la ligne nouvelle. Elle craint que les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales ne souffrent à nouveau du fait de la non prise en compte de cette urgence.

**Robert VILA, maire de St-Estève**

Demande que l'on revienne sur le calendrier, avec l'engagement de la DUP de la 2<sup>e</sup> phase dès 2022-2023, afin que les travaux de la 2<sup>e</sup> phase s'engagent dès 2034-2035. Il déclare difficilement envisager un engagement de la communauté urbaine de Perpignan dans un financement qui n'apporterait aucune garantie quant au lancement des travaux de la 2<sup>e</sup> phase dès la fin des travaux de la 1<sup>re</sup> phase.

**Stéphane LUBRANO, Directeur de mission LNMP**

Précise que le Comité de pilotage est l'instance qui permettrait à M. VILA de faire remonter à l'État sa demande de lancer la DUP de la 2<sup>e</sup> phase plus tôt que prévu dans le calendrier actuel.

**Hermeline MALHERBE, Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales**

Rappelle son souhait, avec Carole Delga, de mettre en place un comité des financeurs. Elle évoque le plan de relance de l'État et indique que ce projet est le seul qui représente un chaînon manquant entre le nord et le sud de l'Europe. Elle décrit l'impatience et l'attente importante de territoires qui ont le sentiment d'être isolés par rapport à d'autres territoires en France. Consciente du temps que prennent les études et les travaux, elle appelle chacun à accélérer le mouvement.

**François CALVET, Sénateur des Pyrénées-Orientales**

Commence par rappeler l'ancienneté du projet de ligne nouvelle. Il estime ensuite que le contournement de Perpignan est totalement inutile puisqu'uniquement consacré au fret, alors que la saturation de la ligne actuelle n'est envisagée que dans 50 ans, selon SNCF Réseau. Il se demande pourquoi investir 600 millions d'euros dans un contournement que l'on peut différer de plusieurs dizaines d'années, d'autant plus que le marché Saint-Charles ne peut s'y connecter. Il souhaite enfin que la ligne nouvelle soit enterrée au droit du Soler, commune qu'elle coupe en deux à 10 mètres de hauteur, ce qui est inacceptable pour la population.

**Stéphane LUBRANO, Directeur de mission LNMP**

Rappelle qu'il y aura bien une phase de concertation spécifique à la 2<sup>e</sup> phase du projet. Concernant le fret, les horizons de saturation de la ligne actuelle sont en cours de réactualisation. S'il est techniquement possible de différer la réalisation de la section entre Rivesaltes et Toulouges, SNCF Réseau n'est pas mandaté pour porter cette demande et précise qu'il convient de préserver la possibilité de réaliser cette section à l'avenir, dans une éventuelle 3<sup>e</sup> phase, quand la saturation sera avérée. Il rappelle que les tracés ont tous été arrêtés par décision ministérielle, notamment le dernier barreau qui permet d'éviter Perpignan et qui, effectivement, intercepte la commune du Soler. S'agissant du marché Saint-Charles, il explique que s'il ne peut pas être pleinement exploité par les circulations empruntant le contournement c'est

pour des questions de différences d'électrification. Mais les aménagements nécessaires pourraient être étudiés.

**Armelle REVEL FOURCADE, maire du Soler**

Revient sur l'impact du contournement ouest de Perpignan sur la ville du Soler. Elle précise qu'en mars 2017, la communauté urbaine de Perpignan a unanimement refusé le contournement ouest, refus réitéré lors de l'élaboration du SRADDET. Elle rappelle que plusieurs communes concernées se sont également mobilisées contre ce contournement. Concernant l'hypothèse de la saturation du fret, elle s'interroge sur le fait qu'elle ne soit pas prise en compte au-delà de Rivesaltes. Face à la perspective de voir sa commune coupée en 2 par le contournement, elle demande qu'on écoute les habitants, les maires et les populations. Elle indique également son désaccord sur les emplacements réservés pour le merlon hydraulique à proximité des lotissements du Soler.

**Stéphane LUBRANO, Directeur de mission LNMP**

Précise que les études socio-économiques en cours traiteront les perspectives trafic fret.

**Bruno BEAUCHET, SNCF Réseau, Responsable des études socio-économiques**

Revient sur la méthode : les études menées en 2014-2015 vont être réactualisées. Il explique être en phase de recueil de données d'entrée pour caler les modèles de prévision de trafic. Les 1<sup>ers</sup> résultats d'études de trafic seront disponibles début 2021 et permettront d'évaluer les risques de contrainte de capacité sur cet axe. Il ne peut donc aujourd'hui objectiver les prévisions de saturation du fret au niveau de Perpignan.

**Hermeline MALHERBE, Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales**

Rappelle l'avis donné en novembre 2018 aux Préfets de l'époque qui exprimait la volonté de l'ensemble des collectivités en faveur d'une desserte de la Plaine du Roussillon par la gare de Perpignan et d'une réalisation d'un tronçon Rivesaltes-Toulouges conditionnée aux perspectives de saturation ferroviaire sur l'axe Nîmes et Perpignan.

**Alain DESSAGNE, animateur**

En l'absence de nouvelles prises de parole, il clôt la réunion en invitant les participants à déposer leurs avis et contributions sur le site internet du projet

***En noir, les avis et questions des participants***

***En gris, les réponses apportées par les intervenants***